

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3138

28 octobre 2014

SOMMAIRE

Agilent Technologies Luxco S.à r.l.	150578	KanLap S.à r.l.	150581
A & S S.A., société de gestion de patrimoine familial	150578	Kansas City Southern International Investments	150579
C.M. Attert, S.à r.l.	150624	KKR Aviation Investor S.à r.l.	150579
Elmont S.à r.l.	150587	KKR Aviation Investor S.à r.l.	150591
Fast Fashion Brand Investment S.à r.l. ..	150614	Kottla Holding S.à r.l.	150579
Golding Infrastructure SICAV-FIS VII ...	150579	K.Y.O. S.A.	150586
GTPE Invest S.A.	150588	Lagali S.A.	150587
Horn Trading S.à r.l.	150588	Lancaster Coinvestors S.à r.l.	150587
Iconix Luxembourg Holdings S.à r.l.	150588	Lavorel Developpement	150584
I.D.V. Management S.A.	150578	LBREM Europe S.à r.l.	150586
IMMO20 S.à r.l.	150584	LCS Global S.à r.l.	150585
Immobilière des Crèches	150581	Lion Cycling S.A.	150586
Inception Wellness S.à r.l.	150580	LOGOS IT Services S.A.	150586
Ingenia S.à r.l.	150584	Loisirs Ré S.A.	150624
Institut de Formation Economique et Sociale	150581	Luxlode S.A.	150589
International Financing Partners S.A. - SPF	150583	Magic Newco 5 S.à r.l.	150583
International Financing Partners S.A. - SPF	150584	Medinainvest S.A.	150582
Invel Real Estate Partners Lennon Sàrl ..	150599	Mongolia Opportunity S.A.	150585
ITQR S.à r.l.	150583	Notus SCSp	150580
Japan Logistics I S.à r.l.	150585	Optimum Asset Management (Luxembourg) S.A.	150580
J&D Luxembourg	150583	Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA	150579
Jet Engine Holding S.à r.l.	150585	Plaisir du Feu s.à.r.l.	150598
JLB Remorques Sàrl	150578	Pulsion S.A.	150624
J Manhattan Luxco S.à r.l.	150582	Sogecore S.A.	150587
J.M.P. International S.A.	150582	Twelve Yarrow S.à r.l.	150578

JLB Remorques Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 176.165.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014147458/10.

(140167677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Twelve Yarrow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 172.241.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 69344 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014147010/10.

(140167479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2014.

A & S S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 20.216.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Référence de publication: 2014147099/11.

(140167717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Agilent Technologies Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.905.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 29 avril 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 2 juin 2014.

Référence de publication: 2014147105/11.

(140167618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

I.D.V. Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 4-6, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 114.614.

Les statuts coordonnés au 03/09/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 23/09/2014.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2014147434/12.

(140168017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Kansas City Southern International Investments, Société Anonyme.

Siège de direction effectif: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 175.499.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2014.

Référence de publication: 2014147465/10.

(140167782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

KKR Aviation Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 152.815.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 69320 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014147480/10.

(140167910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Kottla Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 113.922.

Les statuts coordonnés au 28 juillet 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014147469/11.

(140167556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Golding Infrastructure SICAV-FIS VII, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 6, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 168.655.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Référence de publication: 2014147376/11.

(140168071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 157.443.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2014.

Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA

Référence de publication: 2014148313/12.

(140168767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

Notus SCSp, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 189.812.

—
Veuillez prendre note que la dénomination de l'associée est dorénavant la suivante:

Maui Sleeping GP S.à r.l.

Luxembourg, le 24.9.2014.

Pour avis sincère et conforme

Pour Notus SCSp

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014148294/13.

(140169140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

Inception Wellness S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 177.174.

—
Extrait de cession de parts sociales

Suite aux cessions de parts sociales en date du 23 septembre 2014, nous confirmons que l'associé de la société est désormais:

POSEIDON PARTICIPATION S.A., ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, immatriculée au registre de commerces et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B104 444: 500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

INCEPTION WELLNESS S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014148896/17.

(140169605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Optimum Asset Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 158.100.

—
Il résulte de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 19 septembre 2014 que le conseil d'administration a pris la décision suivante:

1. Réélection des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015:

- Monsieur Alberto Matta,
- Monsieur Matteo Santoro,

2. Réélection d'administrateur suivant jusqu'au 30 septembre 2014:

- La société, LEVeL Directors S.à r.l

3. Réélection, en tant que Réviseur d'Entreprises Agréé, de PricewaterhouseCoopers Société coopérative pour une période se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle que se tiendra en 2015.

4. En conséquence de ce que précède, il est à noter que la composition du Conseil d'Administration, à compter du 19 septembre 2014 est la suivante:

- Monsieur Alberto Matta
- Monsieur Matteo Santoro
- La société LEVeL Directors S.à r.l., représentée par Monsieur Marc Lefèbvre (jusqu'au 30 septembre 2014)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2014148305/24.

(140168872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

Immobilière des Crêches, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 182.937.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance du 24 septembre 2014

Le siège social est transféré au 23 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2014148893/11.

(140169880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

KanLap S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 188.530.

—
EXTRAIT

En date du 04 septembre 2014, l'associé unique a adopté les résolutions suivantes:

- Sami Nummela, démissionne de sa fonction de gérant de la société avec effet au 31 août 2014.
- Peter Lundin, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est nommé nouveau gérant de la société avec effet au 1^{er} septembre 2014.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Référence de publication: 2014148924/14.

(140169709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Institut de Formation Economique et Sociale, Fondation.

Siège social: L-5516 Remich, 12, rue du Château.
R.C.S. Luxembourg G 153.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'Institut de formation économique et sociale (IFES) du 20 mai 2009

Mandat des administrateurs: nouvelles nominations au conseil d'administration

Sont nommés pour la Chambre des Salariés (ayant succédé à la Chambre de travail du Luxembourg en date du 1^{er} janvier 2009):

- Monsieur Jean-Claude Reding, de nationalité luxembourgeoise, Président de la Chambre des salariés, demeurant à L-1880 Luxembourg, 120, rue Pierre Krier,
- Monsieur René Pizzaferrri, de nationalité luxembourgeoise, directeur de la Chambre des salariés, demeurant à L-3927 Mondercange, 87, Grand-Rue.

Le conseil d'administration de l'IFES se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Alain Kinn, salarié, membre du bureau exécutif du Onofhängege Gewerkschafts-Bond Lëtzebuerg (OGBL), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4989 Sanem, 9, rue Albert Simon,
- Monsieur René Pizzaferrri, salarié, de nationalité luxembourgeoise, directeur de la Chambre des salariés, demeurant à L-3927 Mondercange, 87, Grand-Rue,
- Monsieur Jean-Claude Reding, salarié, de nationalité luxembourgeoise, Président de la Chambre des salariés, demeurant à L-1880 Luxembourg, 120, rue Pierre Krier,
- Monsieur André Roeltgen, salarié, secrétaire général du Onofhängege Gewerkschafts-Bond Lëtzebuerg (OGBL), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4136 Esch-sur-Alzette, 31, rue D.-J. Hoferlin,
- Monsieur Marc Spautz, salarié, secrétaire général du Lëtzebuenger Chrëschtliche Gewerkschafts-Bond (LCGB), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3832 Schiffange, 12, rue Pierre Dupong,
- Monsieur Robert Weber, salarié, Président du Lëtzebuenger Chrëschtliche Gewerkschafts-Bond (LCGB), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3390 Peppange, 21, rue Jean Jaminet.

Référence de publication: 2014148899/29.

(140169222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Medinainvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 132.514.

—
Réunion du conseil d'administration tenue à Pétange en date du 21 août 2014.

Suivant la loi du 28.07.2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur, publiée au Mémorial A- N° 161 du 14 août 2014,

Le Conseil d'Administration décide de nommer:

la société «SOCIÉTÉ DE GESTION INTERNATIONALE S.à.r.l.», expert-comptable, située à L-4761 Pétange, 59 route de Luxembourg et inscrite au RCS sous le numéro B77606, dépositaire des titres au porteur de la société.

Pascal WAGNER / Renée WAGNER-KLEIN / Myriam MATHIEU

Administrateur délégué / Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014148984/15.

(140169847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

J.M.P. International S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 26.972.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait de l'assemblée générale des actionnaires du 15 septembre 2014

La liquidation de la société J.M.P. INTERNATIONAL S.A., en liquidation volontaire décidée par acte du notaire Maître Blanche Moutrier en date du 5 août 2014, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé en date du 15 septembre 2014.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social du liquidateur, au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GESTOR Société Fiduciaire

Référence de publication: 2014148908/16.

(140169953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

J Manhattan Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 140.031.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 22 août 2014

1. Le siège social a été transféré de L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, à L-2520 Luxembourg, 9, Allée Scheffer, avec effet au 31 août 2014.

2. Monsieur Gérard BIRCHEN a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

3. Monsieur Eriks MARTINOVSKIS a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

4. Madame Marie Jeanne RASQUI a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

5. Monsieur Daniel BOONE, administrateur de sociétés, né à Lille (France), le 28 janvier 1965, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, Boulevard Napoléon 1^{er}, a été nommé(e) comme gérant(e) de classe B pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

6. Madame Esbelta DE FREITAS, administrateur de sociétés, née à Villerupt (France), le 30 août 1969, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, Boulevard Napoléon 1^{er}, a été nommé(e) comme gérant(e) de classe B pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour J Manhattan Luxco S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014148907/23.

(140169668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

International Financing Partners S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 48.973.

Les comptes annuels au 31-12-2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014148902/10.

(140169314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

J&D Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4831 Rodange, 279, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 175.699.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014148909/10.

(140169976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Magic Newco 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 167.496.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 757 du 22 mars 2012.

Les comptes annuels de la Société au 31 mai 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Magic Newco 5 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014148978/14.

(140169995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

ITQR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 166.863.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites prises par les associés de la Société en date du 29 août 2014 que:

- M. Luc Yves Jacques GERONDAL a été révoqué de son poste de gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat;

- La personne suivante a été nommée gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:

* Mr Magsud AHMADKHAHNOV, né le 5 juin 1978 à Baki, Azerbaïdjan, résidant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

La Société prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Patrick MOINET au 156, rue Albert Uden L-2652 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Référence de publication: 2014148906/20.

(140169478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Ingenia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 3, Z.I. Bombicht.
R.C.S. Luxembourg B 124.398.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014148898/9.

(140169938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Lavorel Developpement, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 164.067.

Extrait du procès-verbal de la réunion du directoire du 24 septembre 2014

Le siège social est transféré au 23 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2014148953/11.

(140169881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

IMMO20 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 3, rue Henri Tudor.
R.C.S. Luxembourg B 135.202.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

1^{er} dépôt le 22 Août 2013, numéro de dépôt L 130145648

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Septembre 2014.

Heinrich-Werner Ochs.

Référence de publication: 2014148895/12.

(140170007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

International Financing Partners S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 48.973.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2014

Conseil d'Administration

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat des administrateurs pour une durée de 6 ans, Suite à cette décision le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2020 est composé comme suit:

- MANGEN Fons, Réviseur d'Entreprises, 147 rue de Warcken, L-9088 Ettelbruck
- REUTER-BONERT Carine, Employée Privée, 5 rue des Champs, L-3332 Fennange
- ANTOINE Jean-Hugues, Comptable, 7 rue de la Sartelle, B-6810 Izel

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, Suite à cette décision le Commissaire aux Comptes en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2020 est RAMLUX S.A., 9b, bd Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Fons MANGEN

Administrateur

Référence de publication: 2014148901/22.

(140169311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Japan Logistics I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 166.545.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014148910/9.

(140169632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Jet Engine Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 123.075.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014148911/10.

(140169806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

LCS Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 173.537.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 11 Septembre 2014

1. Monsieur David Catala a démissionné de son mandat de gérant de classe B avec effet au 11 Septembre 2014.
2. Monsieur Tamas Mark, administrateur de sociétés, né à Budapest (Hongrie), le 8 juin 1981, demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, a été nommé comme gérant de classe B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LCS Global S.à r.l.

Mandataire

Référence de publication: 2014148956/17.

(140169380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Mongolia Opportunity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.
R.C.S. Luxembourg B 149.991.

Extrait des résolutions des actionnaires du 6 août 2014

L'Assemblée Générale a accepté la nomination de la société LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES S.A., demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, numéro 188732, comme Commissaire aux Comptes pour une durée de six ans en remplacement de la société Fin-Contrôle S.A. démissionnaire.

Il a été également décidé de transférer le siège social de la Société du 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg au 24, rue Astrid, L-1143 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Pour Mongolia Opportunity S.A.

Mandataire

Référence de publication: 2014147552/18.

(140167933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

LOGOS IT Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Alzingen, 427-429, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 65.954.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Référence de publication: 2014147516/10.

(140168165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

LBREM Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 110.486.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014147508/10.

(140168286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Lion Cycling S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 9, Z.I Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 178.197.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014147511/14.

(140168416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

K.Y.O. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 41.031.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 22 septembre 2014 que:

Le terme de leurs mandats étant arrivé à échéance, Monsieur Yves SCHMIT, comptable, demeurant 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg, Madame Carine BITTLER, administrateur de sociétés, demeurant 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg et Monsieur Thierry HELLERS, expert-comptable, demeurant 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg sont réélus au poste d'Administrateurs de la société.

La Société de Gestion Comptable S. à r.l. 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg est réélue au poste de commissaire aux comptes.

L'ensemble des mandats prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014147464/20.

(140168146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Sogecore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, rue du Puits Romain.
R.C.S. Luxembourg B 70.899.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Référence de publication: 2014146984/10.

(140167387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Lagali S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 152.646.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/13 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Lagali S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2014147487/13.

(140167601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Lancaster Coinvestors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 141.095.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 juillet 2008, acte publié
au Mémorial C n° 2235

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lancaster Coinvestors S.à r.l.
Marielle Stijger
Gérant

Référence de publication: 2014147489/14.

(140167846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Elmont S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 350.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 118.920.

Extrait des résolutions du conseil de gérance

En date du 16 septembre 2014, le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège de la société du
13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2014.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2014148743/15.

(140169872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Iconix Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 172.340.

—
Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 22 septembre 2014

1. Monsieur Jeff LUPINACCI a démissionné de son mandat de gérant de classe A avec effet au 22 septembre 2014.
2. Monsieur Seth HOROWITZ, administrateur de sociétés, né à New York (Etats-Unis d'Amérique) le 16 septembre 1976, demeurant professionnellement à 1450 Broadway, NY 10018 New York (Etats-Unis d'Amérique), a été nommé comme gérant de classe A pour une durée indéterminée avec effet au 22 septembre 2014.

Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *Iconix Luxembourg Holdings S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014148865/17.

(140170061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Horn Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 57, rue de l'Alzette.
R.C.S. Luxembourg B 184.082.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 1^{er} septembre 2014.

L'assemblée révoque avec effet immédiat les administrateurs suivants:

- Monsieur ORIGONE Enrico, demeurant à MC-98000 Monaco, 74, Boulevard d'Italie, de sa fonction de gérant catégorie A.
- Monsieur N'DONGO Manuel Ruben, demeurant à F-77860 Quincy-Voisins, 74, Avenue Foch, de sa fonction de gérant catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 1^{er} septembre 2014.

HORN TRADING SARL

Signature

Référence de publication: 2014148862/18.

(140169515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

GTPE Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.
R.C.S. Luxembourg B 168.474.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 31 juillet 2014

L'assemblée a accepté la démission en tant que commissaire aux comptes de la «Fiduciaire Générale de Marnach S.à r.l.» ayant son siège social à L-9237 Diekirch, 3 Place Guillaume et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le n° B 97209.

L'assemblée a décidé de nommer en remplacement en tant que nouveau commissaire aux comptes la Société «Faju Invest S.A.» ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 2 Am Hock et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 158261.

Son mandat prend effet à partir de ce jour et se terminera lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2014148847/19.

(140170143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2014.

Luxlode S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 166.548.

In the year two thousand and fourteen,
on the twelfth day of September.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the "Meeting") of Luxlode S.A. (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 166.548, incorporated by deed of the undersigned notary on 11th January 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 712 of 16th March 2012. The articles of association of the Company have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on 23 April 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1602 of 26th June 2012.

The Meeting was chaired over by Mr René DEMOULIN, with professional address in Luxembourg.

The Meeting appointed as secretary Mr Adrien COULOMBEL, with professional address in Luxembourg,
and as scrutineer Mrs Laetitia COLAS, with professional address in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented at the Meeting and their respective shareholdings are shown on an attendance list which is signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. Such attendance list will be attached to this deed to be filed with the registration authorities.

2. As it appears from said attendance list, all the shares in issue in the Company are represented at this Meeting so that the Meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all items of the agenda.

The items on which resolutions are to be passed are as follows:

I.) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of three million Euro (3,000,000.- EUR) so as to raise it from its present amount of sixty million Euro (60,000,000. EUR) to sixty-three million Euro (63,000,000.- EUR) by the issue of fifteen thousand (15,000) new shares class A and of fifteen thousand (15,000) new shares class B with a nominal value of one hundred Euro (100.- EUR) each, for a total subscription price of three million and sixty thousand euro (€ 3,060,000);

II.) Subscription and payment.

III.) Amendment of article 5.1. of the articles of incorporation.

Thereafter the following resolutions have been passed:

First resolution

The Meeting resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of three million Euro (3,000,000.- EUR) so as to raise it from its current amount of sixty million Euro (60,000,000.-) to sixtythree million Euro (63,000,000.- EUR) by the issue of fifteen thousand (15,000) new shares class A and of fifteen thousand (15,000) new shares class B with a nominal value of one hundred Euro (100.- EUR) each, the new class A shares fully paid up together with a share premium in an amount of sixty thousand euro (60,000.- EUR).

Thereupon, the new shares have been subscribed by the existing shareholders of the Company, named as follows and here represented by Mr Adrien COULOMBEL, prenamed, pursuant to two (2) proxies as mentioned hereabove:

Subscribers	Number of shares to be subscribed	Total Subscription Price (EUR)
ILP III S.C.A., SICAR	15,000 Class A	1,560,000
Progressio Investimenti II, represented by Progressio SGR S.p.A.	15,000 Class B	1,500,000

The total subscription price for the new shares has been fully paid up by the shareholders of the Company by contribution in cash of an amount of three million and sixty thousand euro (3,060,000. EUR) of which the amount of three million euro (3,000,000.- EUR) will be allocated to the subscribed share capital of the Company and the balance, namely the amount of sixty thousand euro (60,000.- EUR) to the "share premium account" of the Company.

Evidence of the payment of the subscription price to the Company has been shown to the undersigned notary who expressly stated this.

Second resolution

As a consequence, the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

5.1. The subscribed and issued share capital is set at sixty-three million Euro (63,000,000.- EUR) consisting of three hundred and fifteen thousand (315,000) class A ordinary shares and three hundred and fifteen thousand (315,000) class B ordinary shares in registered form each having a nominal value of one hundred Euro (100.- EUR).

There being no further items on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its capital increase are estimated at four thousand euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation. At the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with Us the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze,

le douze septembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée») de Luxlode S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B166.548, constituée par acte du notaire soussigné, le 11 janvier 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 712 du 16 mars 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1602 du 26 juin 2012.

L'assemblée a été présidée par Monsieur René DEMOULIN, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Il fut nommé comme secrétaire Monsieur Adrien COULOMBEL, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

et comme scrutateur Madame Laetitia COLAS, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les actionnaires représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire. Cette liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

2. Il ressort de la liste de présence que toutes les actions émises dans la Société étaient représentées à l'Assemblée de sorte que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

I.) Augmentation du capital social émis de la Société à concurrence de trois millions d'euros (3'000'000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de soixante millions d'euros (60'000'000.- EUR) à soixante-trois millions d'euros (63'000'000.- EUR) par l'émission de quinze mille (15'000) nouvelles actions de classe A et quinze mille (15'000) nouvelles actions de classe B, chacune avec une valeur nominale de cent euros (100.- EUR)), pour un prix total de souscription de trois millions soixante mille euros (3'060'000.- EUR);

II.) Souscription et libération.

III.) Modification afférente de l'article 5.1. des statuts.

Les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de trois millions d'euros (3'000'000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de soixante millions d'euros (60'000'000.- EUR) à soixante-trois millions d'euros (63'000'000.- EUR) par l'émission de quinze mille (15'000) nouvelles actions de classe A et quinze mille (15'000) nouvelles actions de classe B, chacune avec une valeur nominale de cent euros (100.- EUR), chacune et dont les nouvelles actions de classe A ont été libérées ensemble avec une prime d'émission de soixante mille euros (60'000.- EUR).

Par la suite, les nouvelles actions ont été souscrites par les actionnaires existants de la Société, nommés comme il suit et représentés par Monsieur Adrien COULOMBEL, prénommé, en vertu de deux (2) procurations dont mention ci-avant:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales souscrites	Prix Total de Souscription (EUR)
ILP III S.C.A., SICAR	15'000 actions de Classe A	1'560'000.-
Progressio Investimenti II, représenté par Progressio SGR S.p.A.	15'000 actions de Classe B	1'500'000.-

Le prix total de souscription pour ces nouvelles parts sociales a été entièrement payé par les associés de la Société par un apport en numéraire d'un montant de trois millions soixante mille euros (3'060'000.- EUR) duquel un montant de trois millions d'euros (3'000'000.- EUR) sera alloué au capital social souscrit de la Société et le solde, soit le montant de soixante mille euros (60'000.- EUR) au compte «prime d'émission» de la Société.

La preuve du paiement du prix de souscription à la Société a été montrée au notaire susmentionné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

5.1. Le capital social souscrit et émis est fixé à soixante-trois millions d'euros (63'000'000.- EUR) représenté par trois cent quinze mille (315'000) actions ordinaires de classe A et trois cent quinze mille (315'000) actions ordinaires de classe B sous forme d'actions nominatives, chacune ayant une valeur nominale de cent euros (100.-EUR).

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de son augmentation de capital et conversion en une société anonyme s'élèvent approximativement à la somme de quatre mille euros.

DONT ACTE.

Le notaire soussigné qui comprend et qui parle l'Anglais, confirme par la présente qu'à la requête des parties comparantes, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la requête de ces mêmes personnes, en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Fait à Luxembourg au jour mentionné ci-avant.

Après avoir lu ce procès-verbal la partie comparante a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: R. DEMOULIN, A. COULOMBEL, L. COLAS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 15 septembre 2014. Relation: EAC/2014/12359. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2014147499/137.

(140168400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

KKR Aviation Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 96.119,67.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 152.815.

In the year two thousand and fourteen, on the ninth day of September;
before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

KKR European Fund III Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands whose registered office is at Uglan House, South Church Street, PO Box 309GT, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and which is registered with the Registrar under number MC-20071, here represented by Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 8 September 2014;

KKR PARTNERS II (INTERNATIONAL) L.P., a limited partnership organised under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnership Cayman Islands under number MC-20420, having its registered office at PO Box 309GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, here represented by Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 8 September 2014; and

Fiduciaria Sant'Andrea S.r.l., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at Via Turati, 25/27 - 20121 Milano, Italy, here represented by Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2014 (together the "Shareholders").

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the Shareholders of "KKR Aviation Investor S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B.152.815, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 26 April 2010, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 16 June 2010 number 1254 page 60176. The Articles were amended for the last time on 19 May 2014 pursuant to a deed of the notary Maître Francis Kessler, residing in Esch-sur-Alzette and such modifications were published in the Memorial C on 1ST August 2014 under number 2029 on page 97376.

The appearing parties representing the whole corporate capital of the Company requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to acknowledge and approve the repurchase by the Company pursuant to a resolution of the board of managers of the Company passed on 9 September 2014 and based on the interim accounts as at 8 September 2014 of three million one hundred and thirty-two thousand four hundred and sixty-five (3,132,465) Sub-Class 4A Shares, seventeen thousand five hundred and eighty-one (17,581) Sub-Class 4B Shares and fifty-three thousand nine hundred and forty-three (53,943) Sub-Class 4C Shares with a par value of one Euro cent (EUR 0.01) each (the "Repurchased Shares"). The Company will pay for the Repurchased Shares a global amount of two million three hundred and six thousand three hundred and fifty-one Euros and eight cents (EUR 2,306,351.08) at a price of zero point seven one nine eight three seven three nine Euros (EUR 0.71983739) per Sub-Class 4A Share, zero point seven one nine eight three seven three nine Euros (EUR 0.71983739) per Sub-Class 4B Share and zero point seven one nine eight three seven three nine Euros (EUR 0.71983739) per Sub-Class 4C Share.

Second resolution

The Shareholders resolve to reduce the Company's share capital by an amount of thirty-two thousand thirty-nine Euros eighty-nine cents (EUR 32,039.89) so as to bring the share capital from its current amount of one hundred and twenty-eight thousand one hundred and fifty-nine Euros and fifty-six cents (EUR 128,159.56) to ninety-six thousand one hundred and nineteen Euros and sixty-seven cents (EUR 96,119.67) by the cancellation of the Repurchased Shares.

Third resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, the Shareholders resolve to amend articles 5.1 and 5.2 of the Company's Articles (share capital) as follows:

" **5.1.** The issued share capital of the Company is ninety-six thousand one hundred and nineteen Euros and sixty-seven cents (EUR 96,119.67) divided into:

- 5.1.1 three million, one hundred and thirty-two thousand four hundred and sixty-five (3,132,465) Sub-Class 1A Shares;
- 5.1.2 seventeen thousand, five hundred and eighty-one (17,581) Sub-Class 1B Shares;
- 5.1.3 fifty-three thousand, nine hundred and forty-three (53,943) Sub-Class 1C Shares;
- 5.1.4 three million, one hundred and thirty-two thousand four hundred and sixty-five (3,132,465) Sub-Class 2A Shares;
- 5.1.5 seventeen thousand, five hundred and eighty-one (17,581) Sub-Class 2B Shares;
- 5.1.6 fifty-three thousand, nine hundred and forty-three (53,943) Sub-Class 2C Shares;
- 5.1.7 three million, one hundred and thirty-two thousand four hundred and sixty-five (3,132,465) Sub-Class 3A Shares;
- 5.1.8 seventeen thousand, five hundred and eighty-one (17,581) Sub-Class 3B Shares;
- 5.1.9 fifty-three thousand, nine hundred and forty-three (53,943) Sub-Class 3C Shares;

5.2. The share capital of the Company may be reduced exclusively through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued shares of one or more classes of Shares (a "Share Redemption") in the following order, each class being as defined in Article 18:

- 5.2.1 the Class 3 Shares;
 - 5.2.2 the Class 2 Shares; and
 - 5.2.3 the Class 1 Shares.
- [...]"

Fourth resolution

As a consequence of the above-mentioned resolutions, the Shareholders resolve to amend articles 15.6, 15.7, 15.8, 15.12, 15.13 and 15.14 of the Articles (Distribution right of Shares) as follows:

- new articles 15.6, 15.7, 15.8 of the Articles:

" **15.6.** Any portion of such Distribution to be distributed to the holders of the Sub-Class A Units by way of Dividend shall be allocated as follows:

15.6.1 the holders of Sub-Class 1A Shares shall be granted the right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.1% of the nominal value of the Sub-Class 1A Shares issued by the Company. The holders of Sub-Class 2A Shares shall be granted the right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.2% of the nominal value of the Sub-Class 2A Shares issued by the Company. The holders of Sub-Class 3A Shares shall be granted the right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.3% of the nominal value of the Sub-Class 3A Shares issued by the Company; and

15.6.2 the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last sub-class in reverse numerical order (i.e. first Sub-Class 3A shares, then if no Sub-Class 3A shares are in existence, Sub-Class 2A shares and in such continuation until only Sub-Class 1A shares are in existence).

15.7. Any portion of such Distribution to be distributed to the holders of the Sub-Class B Units by way of Dividend shall be allocated as follows:

15.7.1 the holders of Sub-Class 1B Shares shall be granted the right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.1% of the nominal value of the Sub-Class 1B Shares issued by the Company. The holders of Sub-Class 2B Shares shall be granted the right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.2% of the nominal value of the Sub-Class 2B Shares issued by the Company. The holders of Sub-Class 3B Shares shall be granted the right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.3% of the nominal value of the Sub-Class 3B Shares issued by the Company; and

15.7.2 the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last sub-class in reverse numerical order (i.e. first Sub-Class 3B shares, then if no Sub-Class 3B shares are in existence, Sub-Class 2B shares and in such continuation until only Sub-Class 1B shares are in existence).

15.8. Any portion of such Distribution to be distributed to the holders of the Sub-Class C Units by way of Dividend shall be allocated as follows:

15.8.1 the holders of Sub-Class 1C Shares shall be granted the right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.1% of the nominal value of the Sub-Class 1C Shares issued by the Company. The holders of Sub-Class 2C Shares shall be granted the right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.2% of the nominal value of the Sub-Class 2C Shares issued by the Company. The holders of Sub-Class 3C Shares shall be granted the right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.3% of the nominal value of the Sub-Class 3C Shares issued by the Company; and

15.8.2 the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last sub-class in reverse numerical order (i.e. first Sub-Class 3C shares, then if no Sub-Class 3C shares are in existence, Sub-Class 2C shares and in such continuation until only Sub-Class 1C shares are in existence)."

- new articles 15.12, 15.13 and 15.14 of the Articles:

" **15.12.** Any portion of such Distribution to be distributed to the holders of the Sub-Class A Units by way of Liquidation Payment shall be allocated in its entirety to the holders of the last sub-class in reverse numerical order (i.e. first Sub-Class 3A shares, then if no Sub-Class 3A shares in existence, Sub-Class 2A shares and in such continuation until only Sub-Class 1A shares are in existence).

15.13. Any portion of such Distribution to be distributed to the holders of the Sub-Class B Units by way of Liquidation Payment shall be allocated in its entirety to the holders of the last sub-class in reverse numerical order (i.e. first Sub-Class 3B shares, then if no Sub-Class 3B shares in existence, Sub-Class 2B shares and in such continuation until only Sub-Class 1B shares are in existence).

15.14. Any portion of such Distribution to be distributed to the holders of the Sub-Class C Units by way of Liquidation Payment shall be allocated in its entirety to the holders of the last sub-class in reverse numerical order (i.e. first Sub-Class 3C shares, then if no Sub-Class 3C shares in existence, Sub-Class 2C shares and in such continuation until only Sub-Class 1C shares are in existence)."

Fifth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to fully amend the article 18 of the Articles (Definitions) as follows:

" **Art. 18. Interpretation.** In these Articles, the following terms shall have the following meanings:

18.1 "Class 1 Shares" shall mean the Sub-Class 1A Shares, the Sub-Class 1B Shares and the Sub-Class 1C Shares.

18.2 "Class 2 Shares" shall mean the Sub-Class 2A Shares, the Sub-Class 2B Shares and the Sub-Class 2C Shares.

18.3 "Class 3 Shares" shall mean the Sub-Class 3A Shares, the Sub-Class 3B Shares and the Sub-Class 3C Shares.

18.4 "Company Securities" shall mean the Shares and any other class or subclass of equity security (including for these purposes any preferred equity certificate or convertible preferred equity certificate) issued from time to time by the Company.

18.5 "Group" shall mean the Company and its direct and indirect subsidiaries from time to time.

18.6 "Preferred Return" shall mean a Total Return equal to 120 per cent. of the Total Investment.

18.7 "Preferred Return Sub-Class A Percentage" shall mean (a) the aggregate nominal value of the Shares comprised in Sub-Class A Units then in issue divided by (b) the aggregate nominal value of the Shares comprised in Sub-Class A Units and Sub-Class B Units then in issue, multiplied by 100.

18.8 "Preferred Return Sub-Class B Percentage" shall mean (a) the aggregate nominal value of the Shares comprised in Sub-Class B Units then in issue divided by (b) the aggregate nominal value of the Shares comprised in Sub-Class A Units and Sub-Class B Units then in issue, multiplied by 100.

18.9 "Public Offering" shall mean a public offering of any class or subclass or series of equity securities of a member of the Group.

18.10 "Residual Return Sub-Class A Percentage" shall mean (a) the aggregate nominal value of the Shares comprised in Sub-Class A Units then in issue divided by (b) the aggregate nominal value of all Shares then in issue, multiplied by 100.

18.11 "Residual Return Sub-Class B Percentage" shall mean (a) the aggregate nominal value of the Shares comprised in Sub-Class B Units then in issue divided by (b) the aggregate nominal value of all Shares then in issue, multiplied by 100.

18.12 "Residual Return Sub-Class C Percentage" shall mean (a) the aggregate nominal value of the Shares comprised in Sub-Class C Units then in issue divided by (b) the aggregate nominal value of the Shares then in issue, multiplied by 100.

18.13 "Shares" shall mean the Class 1 Shares, the Class 2 Shares and the Class 3 Shares in issue from time to time.

18.14 "Shareholders" shall mean the holders of the Shares from time to time.

18.15 "Sub-Class 1A Share" shall mean one sub-class 1A preferred ordinary share with a nominal value of EUR 0.01 each in the capital of the Company.

18.16 "Sub-Class 2A Share" shall mean one sub-class 2A preferred ordinary share with a nominal value of EUR 0.01 each in the capital of the Company.

18.17 "Sub-Class 3A Share" shall mean one sub-class 3A preferred ordinary share with a nominal value of EUR 0.01 each in the capital of the Company.

18.18 "Sub-Class A Unit" shall mean, collectively, one Sub-Class 1A Share, one Sub-Class 2A Share and one Sub-Class 3A Share.

18.19 "Sub-Class 1B Share" shall mean one sub-class 1B ordinary share with a nominal value of EUR 0.01 each in the capital of the Company.

18.20 "Sub-Class 2B Share" shall mean one sub-class 2B ordinary share with a nominal value of EUR 0.01 each in the capital of the Company.

18.21 "Sub-Class 3B Share" shall mean one sub-class 3B ordinary share with a nominal value of EUR 0.01 each in the capital of the Company.

18.22 "Sub-Class B Unit" shall mean, collectively, one Sub-Class 1B Share, one Sub-Class 2B Share and one Sub-Class 3B Share.

18.23 "Sub-Class 1C Share" shall mean one sub-class 1C ordinary share with a nominal value of EUR 0.01 each in the capital of the Company.

18.24 "Sub-Class 2C Share" shall mean one sub-class 2C ordinary share with a nominal value of EUR 0.01 each in the capital of the Company 18.25 "Sub-Class 3C Share" shall mean one sub-class 3C ordinary share with a nominal value of EUR 0.01 each in the capital of the Company.

18.26 "Sub-Class C Unit" shall mean, collectively, one Sub-Class 1C Share, one Sub-Class 2C Share and one Sub-Class 3C Share.

18.27 "Total Investment" shall mean the aggregate total of all amounts paid in respect of Shares (including any premium) or other Company Securities at any time from the incorporation of the Company, which amount shall not be reduced as a result of any redemption or cancellation of any Company Securities.

18.28 "Total Return" shall mean the aggregate total of all amounts received by the holders of Sub-Class A Units and Sub-Class B Units in respect of such Sub-Class A Units and Sub-Class B Units, including (i) any Distribution (as defined in Article 15.5) and (ii) proceeds of sale or of one or more Public Offerings, but excluding all costs and expenses incurred by the holders of Sub-Class A Units and Sub-Class B Units in connection with such receipts (including any tax paid by such holders in respect of such costs and expenses)."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand four hundred Euros (EUR 1,400.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder(s) of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille quatorze, le neuf septembre,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU

KKR European Fund III, Limited Partnership, un limited partnership existant selon le droit des Iles Caimans dont le siège social est établi à Uglad House, South Church Street, PO Box 309GT, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands et immatriculé au Registrar sous le numéro MC-20071, ici représentée par Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée en date du 8 Septembre 2014;

KKR PARTNERS II (INTERNATIONAL), L.P., un limited partnership existant selon le droit des Iles Caimans, immatriculé au Registrar of Exempted Limited Partnership Cayman Islands sous le numéro MC-20420, dont le siège social est établi à PO Box 309GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, ici représentée par Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée en date du 8 septembre 2014; et

Fiduciaria Sant'Andrea S.r.l., une société constituée selon les lois d'Italie, ayant son siège social au Via Turati, 25/27 - 20121 Milan Italie, ici représentée par Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée en septembre 2014 (tous ensemble les "Associés").

Lesdites procurations signées ne varientur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les Associés de «KKR Aviation Investor S.à r.l.» (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.152.815, constituée suivant un acte reçu le notaire soussigné, en date du 26 avril 2010, et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") en date du 16 juin 2010, numéro 1254, page 60176. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 19 mai 2014 en vertu d'un acte du notaire Maître Francis Kessler, résidant à Esch-sur-Alzette et ces modifications ont été publiées au Mémorial C en date du 1^{er} août 2014, numéro 2029, page 97376.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de prendre acte et d'approuver le rachat par la Société conformément à une résolution prise par le conseil de gérance en date du 8 septembre 2014 et basé sur les comptes intermédiaires en date du 9 septembre 2014 de trois millions cent trente-deux mille quatre cent soixante-cinq (3.132.465) Parts Sociales de Sous-Catégorie 4A, dix-sept mille cinq cent quatre-vingt et une (17.581) Parts Sociales de Sous-Catégorie 4B, cinquante-trois mille neuf cent quarante-trois (53.943) Parts Sociales de Sous-Catégorie 4C, avec une valeur nominale d'un centime d'Euro chacune (0,01 EUR) (les "Parts Sociales Rachetées"). La Société paiera pour les Parts Sociales Rachetées un montant total de deux million trois cent six mille trois cent cinquante-et-un Euros et huit centimes (EUR 2.306.351,08) à un prix de zéro virgule sept un neuf huit trois sept trois neuf Euros (EUR 0,71983739) par Part Sociale de Sous-Catégorie 4A, zéro virgule sept un neuf huit trois sept trois neuf Euros (EUR 0,71983739) par Part Sociale de Sous-Catégorie 4B et zéro virgule sept un neuf huit trois sept trois neuf Euros (EUR 0,71983739) par Part Sociale de Sous-Catégorie 4C.

Deuxième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de trente-deux mille trente-neuf Euros et quatre-vingt-neuf centimes (EUR 32.039,89) afin de le réduire de son montant actuel de cent vingt-huit mille cent cinquante-neuf Euros et cinquante-six centimes (EUR 128.159,56) à quatre-vingt-seize mille cent dix-neuf Euros et soixante-sept centimes (EUR 96.119,67) par l'annulation des Parts Sociales Rachetées.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution mentionnée ci-dessus, les Associés décident de modifier les articles 5.1 et 5.2 des Statuts (capital social) comme suit:

" **5.1.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à quatre-vingt-seize mille cent dix-neuf Euros et soixante-sept centimes (EUR 96.119,67) représenté par:

- 5.1.1 trois millions cent trente-deux mille quatre cent soixante-cinq (3.132.465) Parts Sociales de Sous-Catégorie 1A;
- 5.1.2 dix-sept mille cinq cent quatre-vingt et une (17.581) Parts Sociales de Sous-Catégorie 1B;
- 5.1.3 cinquante-trois mille neuf cent quarante-trois (53.943) Parts Sociales de Sous-Catégorie 1C;

- 5.1.4 trois millions cent trente-deux mille quatre cent soixante- cinq (3.132.465) Parts Sociales de Sous-Catégorie 2A;
- 5.1.5 dix-sept mille cinq cent quatre-vingt et une (17.581) Parts Sociales de Sous-Catégorie 2B;
- 5.1.6 cinquante-trois mille neuf cent quarante-trois (53.943) Parts Sociales de Sous-Catégorie 2C;
- 5.1.7 trois millions cent trente-deux mille quatre cent soixante- cinq (3.132.465) Parts Sociales de Sous-Catégorie 3A;
- 5.1.8 dix-sept mille cinq cent quatre-vingt et une (17.581) Parts Sociales de Sous-Catégorie 3B;
- 5.1.9 cinquante-trois mille neuf cent quarante-trois (53.943) Parts Sociales de Sous-Catégorie 3C;

5.2. Le capital social de la Société peut être réduit uniquement par rachat et annulation subséquente de toutes les parts sociales émises dans une ou plusieurs catégories de Parts Sociales (un "Rachat de Parts Sociales") dans l'ordre suivant, chaque catégorie étant définie comme à l'Article 18:

- 5.2.1 Les Parts Sociales de Catégorie 3;
- 5.2.2 Les Parts Sociales de Catégorie 2; et
- 5.2.3 Les Parts Sociales de Catégorie 1.

[...]"

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier les articles 15.6, 15.7, 15.8, 15.12, 15.13 et 15.14 des Statuts (Droit de distribution des parts) comme suit:

- nouveaux articles 15.6, 15.7 et 15.8 des Statuts:

" **15.6.** Toute portion d'une telle Distribution devant être distribuée aux détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie A par voie de Dividende devra être allouée comme suit:

15.6.1 Les détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie 1A se verront donner le droit de recevoir, au pro rata, un dividende de préférence représentant 0.1% de la valeur nominale des Parts Sociales de Sous-Catégorie 1A émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie 2A se verront donner le droit de recevoir, au pro rata, un dividende de préférence représentant 0.2% de la valeur nominale des Parts Sociales de Sous-Catégorie 2A émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie 3A se verront donner le droit de recevoir, au pro rata, un dividende de préférence représentant 0.3% de la valeur nominale des Parts Sociales de Sous-Catégorie 3A émises par la Société; et

15.6.2 Le reste du montant total distribué devra être alloué dans sa totalité aux détenteurs des dernières sous-catégories par ordre numérique décroissant (à savoir, premièrement les parts sociales de Sous-Catégorie 3A, s'il n'existe pas de parts sociales de Sous-Catégorie 3A, les parts sociales de Sous-Catégorie 2A et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les parts sociales de Sous-Catégorie 1A.)

15.7. Toute portion d'une telle Distribution devant être distribuée aux détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie B par voie de Dividende devra être allouée comme suit:

15.7.1 Les détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie 1B se verront donner le droit de recevoir, au pro rata, un dividende de préférence représentant 0.1% de la valeur nominale des Parts Sociales de Sous-Catégorie 1B émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie 2B se verront donner le droit de recevoir, au pro rata, un dividende de préférence représentant 0.2% de la valeur nominale des Parts Sociales de Sous-Catégorie 2B émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie 3B se verront donner le droit de recevoir, au pro rata, un dividende de préférence représentant 0.3% de la valeur nominale des Parts Sociales de Sous-Catégorie 3B émises par la Société; et

15.7.2 Le reste du montant total distribué devra être alloué dans sa totalité aux détenteurs des dernières sous-catégories par ordre numérique décroissant (à savoir, premièrement les parts sociales de Sous-Catégorie 3B, s'il n'existe pas de parts sociales de Sous-Catégorie 3B, les parts sociales de Sous-Catégorie 2B et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les parts sociales de Sous-Catégorie 1B.)

15.8. Toute portion d'une telle Distribution devant être distribuée aux détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie C par voie de Dividende devra être allouée comme suit:

15.8.1 Les détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie 1C se verront donner le droit de recevoir, au pro rata, un dividende de préférence représentant 0.1% de la valeur nominale des Parts Sociales de Sous-Catégorie 1C émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie 2C se verront donner le droit de recevoir, au pro rata, un dividende de préférence représentant 0.2% de la valeur nominale des Parts Sociales de Sous-Catégorie 2C émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie 3C se verront donner le droit de recevoir, au pro rata, un dividende de préférence représentant 0.3% de la valeur nominale des Parts Sociales de Sous-Catégorie 3C émises par la Société; et

15.8.2 Le reste du montant total distribué devra être alloué dans sa totalité aux détenteurs des dernières sous-catégories par ordre numérique décroissant (à savoir, premièrement les parts sociales de Sous-Catégorie 3C, s'il n'existe pas de parts sociales de Sous-Catégorie 3C, les parts sociales de Sous-Catégorie 2C et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les parts sociales de Sous-Catégorie 1C.)".

- nouveaux articles 15.12, 15.13 et 15.14 des Statuts:

" **15.12.** Toute portion d'une telle Distribution devant être distribuée aux détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie A par voie de Paiement de Dissolution devra être allouée dans sa totalité aux détenteurs des dernières sous-catégories par ordre numérique décroissant (à savoir premièrement les parts sociales de Sous-Catégorie 3A, ensuite s'il n'existe pas de parts sociales de Sous-Catégorie 3A, les parts sociales de Sous-Catégorie 2A, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les parts sociales de Sous-Catégorie 1A.).

15.13. Toute portion d'une telle Distribution devant être distribuée aux détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie B par voie de Paiement de Dissolution devra être allouée dans sa totalité aux détenteurs des dernières sous-catégories par ordre numérique décroissant (à savoir premièrement les parts sociales de Sous-Catégorie 3B, ensuite s'il n'existe pas de parts sociales de Sous-Catégorie 3B, les parts sociales de Sous-Catégorie 2B, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les parts sociales de Sous-Catégorie 1B.).

15.14. Toute portion d'une telle Distribution devant être distribuée aux détenteurs de Parts Sociales de Sous-Catégorie C par voie de Paiement de Dissolution devra être allouée dans sa totalité aux détenteurs des dernières sous-catégories par ordre numérique décroissant (à savoir premièrement les parts sociales de Sous-Catégorie 3C, ensuite s'il n'existe pas de parts sociales de Sous-Catégorie 3C, les parts sociales de Sous-Catégorie 2C, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les parts sociales de Sous-Catégorie 1C.)."

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de totalement modifier l'article 18 des Statuts (Définitions) comme suit:

" **Art. 18. Définitions.** Dans ces Statuts, les termes suivants ont la signification suivante:

18.1 "Parts Sociales de Catégorie 1" signifie les Parts Sociales de Sous-Catégorie 1A, les Parts Sociales de Sous-Catégorie 1B et les Parts Sociales de Sous-Catégorie 1C.

18.2 "Parts Sociales de Catégorie 2" signifie les Parts Sociales de Sous-Catégorie 2A, les Parts Sociales de Sous-Catégorie 2B et les Parts Sociales de Sous-Catégorie 2C.

18.3 "Parts Sociales de Catégorie 3" signifie les Parts Sociales de Sous-Catégorie 3A, les Parts Sociales de Sous-Catégorie 3B et les Parts Sociales de Sous-Catégorie 3C.

18.4 "Titres de la Société" signifie les Parts Sociales et tout autre catégorie ou sous catégorie de titres (incluant pour ces besoins tout "preferred equity certificate" ou "preferred equity certificate" convertible) émis de temps en temps par la Société.

18.5 "Groupe" signifie la Société et ses directes et indirectes filiales de temps en temps.

18.6 "Retour de Préférence" signifie un Retour Total égal à 120 pourcent de l'Investissement Total.

18.7 "Pourcentage de Retour de Préférence de Sous-Catégorie A" signifie (a) la valeur nominale totale des Parts Sociales incluses dans les Parts Sociales de Sous-Catégorie A émises divisée par (b) la valeur nominale totale des Parts Sociales incluses dans les Parts Sociales de Sous-Catégorie A et dans les Parts Sociales de Sous-Catégorie B émises, multipliée par 100.

18.8 "Pourcentage de Retour de Préférence de Sous-Catégorie B" signifie (a) la valeur nominale totale des Parts Sociales incluses dans les Parts Sociales de Sous-Catégorie B émises divisée par (b) la valeur nominale total des Parts Sociales incluses dans les Parts Sociales de Sous-Catégorie A et dans les Parts Sociales de Sous-Catégorie B émises, multipliée par 100.

18.9 "Offre Publique" signifie une offre publique d'une catégorie ou sous-catégorie ou série de titre de capital d'un membre du Groupe.

18.10 "Résidu du Pourcentage de Retour des Parts Sociales de Sous-Catégorie A" signifie (a) la valeur nominale totale des Parts Sociales incluses dans les Parts Sociales de Sous-Catégorie A émises divisée par (b) la valeur nominale totale de toutes les Parts Sociales émises, multipliée par 100.

18.11 "Résidu du Pourcentage de Retour des Parts Sociales de Sous-Catégorie B" signifie (a) la valeur nominale totale des Parts Sociales incluses dans les Parts Sociales de Sous-Catégorie B émises divisée par (b) la valeur nominale totale de toutes les Parts Sociales émises, multipliée par 100.

18.12 "Résidu du Pourcentage de Retour des Parts Sociales de Sous-Catégorie C" signifie (a) la valeur nominale totale des Parts Sociales incluses dans les Parts Sociales de Sous-Catégorie C émises divisée par (b) la valeur nominale totale de toutes les Parts Sociales émises, multipliée par 100.

18.13 "Parts Sociales" signifient les Parts Sociales de Catégorie 1, les Parts Sociales de Catégorie 2 et les Parts Sociales de Catégorie 3 émises de temps en temps.

18.14 "Associés" signifient les détenteurs des Parts Sociales de temps en temps.

18.15 "Part Sociale de Sous-Catégorie 1A" signifie une part sociale préférentielle ordinaire de sous-catégorie 1A avec une valeur nominale de EUR 0,01 chacune dans le capital social de la Société.

18.16 "Part Sociale de Sous-Catégorie 2A" signifie une part sociale préférentielle ordinaire de sous-catégorie 2A avec une valeur nominale de EUR 0,01 chacune dans le capital social de la Société.

18.17 "Part Sociale de Sous-Catégorie 3A" signifie une part sociale préférentielle ordinaire de sous-catégorie 3A avec une valeur nominale de EUR 0,01 chacune dans le capital social de la Société.

18.18 "Parts Sociales de Sous-Catégorie A" signifie, ensemble, une Part Sociale de Sous-Catégorie 1A, une Part Sociale de Sous-Catégorie 2A, une Part Sociale de Sous-Catégorie 3A.

18.19 "Part Sociale de Sous-Catégorie 1B" signifie une part sociale ordinaire de sous-catégorie 1B avec une valeur nominale de EUR 0,01 chacune dans le capital social de la Société.

18.20 "Part Sociale de Sous-Catégorie 2B" signifie une part sociale ordinaire de sous-catégorie 2B avec une valeur nominale de EUR 0,01 chacune dans le capital social de la Société.

18.21 "Part Sociale de Sous-Catégorie 3B" signifie une part sociale ordinaire de sous-catégorie 3B avec une valeur nominale de EUR 0,01 chacune dans le capital social de la Société.

18.22 "Parts Sociales de Sous-Catégorie B" signifie ensemble une Part Sociale de Sous-Catégorie 1B, une Part Sociale de Sous-Catégorie 2B, une Part Sociale de Sous-Catégorie 3B.

18.23 "Part Sociale de Sous-Catégorie 1C" signifie une part sociale ordinaire de sous-catégorie 1C avec une valeur nominale de EUR 0,01 chacune dans le capital social de la Société.

18.24 "Part Sociale de Sous-Catégorie 2C" signifie une part sociale ordinaire de sous-catégorie 2C avec une valeur nominale de EUR 0,01 chacune dans le capital social de la Société.

18.25 "Part Sociale de Sous-Catégorie 3C" signifie une part sociale ordinaire de sous-catégorie 3C avec une valeur nominale de EUR 0,01 chacune dans le capital social de la Société.

18.26 "Parts Sociales de Sous-Catégorie C" signifie, ensemble, une Part Sociale de Sous-Catégorie 1C, une Part Sociale de Sous-Catégorie 2C, une Part Sociale de Sous-Catégorie 3C.

18.27 "Investissement Total" signifie l'addition totale de tous montants payés par rapport aux Parts Sociales (incluant toute prime d'émission) ou les autres Titres de la Société à tout moment à partir de la constitution de la Société, lequel montant n'est pas à réduire à la suite d'un rachat ou d'une annulation de tout Titre de la Société.

18.28 "Retour Total" signifie l'addition totale de tous montants reçus par les détenteurs des Parts Sociales de Sous-Catégorie A et des Parts Sociales de Sous-Catégorie B en rapport avec ces Parts Sociales de Sous-Catégorie A et Parts Sociales de Sous-Catégorie B, incluant (a) toute Distribution (telle que définie à l'Article 15.5) et (ii) revenus d'une vente ou d'une ou plusieurs Offres Publiques mais excluant tout frais et dépenses supportés par les détenteurs des Parts Sociales de Sous-Catégorie A et des Parts Sociales de Sous-Catégorie B en rapport avec de tels revenus (incluant tout impôt payé par de tels détenteurs en rapport avec de tels frais et dépenses)."

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés à mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Cet acte notarié a été dressé à Luxembourg au jour mentionné au début de ce document.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et demeure, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 10 septembre 2014. Relation: LAC/2014/42017. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): C. FRISING.

Référence de publication: 2014147479/398.

(140167858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Plaisir du Feu s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 63.958.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014147651/9.

(140168144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Invel Real Estate Partners Lennon Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 16.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 187.280.

In the year two thousand and fourteen, on the eighth of August.

Before us, Maître Jacques CASTEL, notary residing in Grevenmacher, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, to whom second named notary will remain the present deed.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of Invel Real Estate Partners Lennon S.à r.l, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B187280 (the Company).

The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 2 May 2014, which is in the process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

THERE APPEARED:

Invel Lennon Investment Limited, a private limited company incorporated in the British Virgin Islands, having its registered office at HSBC Chambers, Rodus Building, Road Reef Marina, PO Box 3093, Road Town, Tortola, VG1110, British Virgin Islands, registered with the register of Corporate Affairs under number 1823879 (the Sole Shareholder),

here represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. All the twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, representing the entire share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate on the agenda as hereinafter reproduced;

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Change of the currency of the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pound (GBP) in accordance with the EUR/GBP exchange rate published by the European Central Bank two business days immediately preceding the conversion;

2. Set the nominal value of the shares of the Company at one British Pound (GBP 1) each;

3. Increase of the share capital of the Company in order to bring the share capital from its amount after conversion to an amount of sixteen thousand British Pounds (GBP 16,000.-) by way of issue of six thousand and sixty eight (6,068) new shares, having a nominal value of one British Pounds (GBP 1.-) each;

4. Subscription and payment of the newly issued shares by way of contributions in cash from Invel Lennon Investment Limited;

5. Creation of classes of shares in the share capital of the Company namely (i) class A shares (the Class A Shares), (ii) class B shares (the Class B Shares), (iii) class C shares (the Class C Shares), (iv) class D shares (the Class D Shares), (v) class E shares (the Class E Shares), (vi) class F shares (the Class F Shares), (vii) class G shares (the Class G Shares), (viii) class H shares (the Class H Shares), (ix) class I shares (the Class I Shares), and (x) class J shares (the Class J Shares), having a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each;

6. Requalification of the existing shares as follows: (i) ten thousand (10,000) Class A Shares, (ii) one thousand seven hundred and sixty (1,760) Class B Shares, (iii) five hundred and thirty (530) Class C Shares, (iv) five hundred and thirty (530) Class D Shares, (v) five hundred and thirty (530) Class E Shares, (vi) five hundred and thirty (530) Class F Shares, (vii) five hundred and thirty (530) Class G Shares, (viii) five hundred and thirty (530) Class H Shares, (ix) five hundred and thirty (530) Class I Shares, and (x) five hundred and thirty (530) Class J Shares, all having a nominal value of one British Pound (GBP 1) each, and subscription of the shares by the Sole Shareholder;

7. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed, on behalf of the Company, to the registration of the above changes;

8. Full amendment and restatement of the articles of association of the Company;

9. Delegation of powers; and

10. Miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the currency of the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pound (GBP) with effect as of the date of the present deed, at the exchange rate of EUR 1 = GBP 0.79 as published by the European Central Bank on 6 August 2014.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to set the nominal value of the shares of the Company at one British Pound (GBP 1.-) each.

The Sole Shareholder further resolves, as a consequence of the above resolution, to allocate part of the amount of the share capital of the Company representing an amount of ninety-nine British Pence (GBP 0.99) to the share premium account of the Company.

The Sole Shareholder acknowledges that, as a consequence thereof, the share capital of the Company is now set at nine thousand nine hundred and thirty-two British Pounds (GBP 9,932), represented by nine thousand nine hundred and thirty-two (9,932) shares, having a nominal value of one British Pounds (GBP 1.-) each.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of six thousand and sixty-eight British Pounds (GBP 6,068.-) in order to bring the share capital from its present amount of nine thousand nine hundred and thirty-two British Pounds (GBP 9,932) represented by nine thousand nine hundred and thirty-two (9,932) shares, having a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each,

to sixteen thousand British Pounds (GBP 16,000.-) by way of the issuance of six thousand and sixty eight (6,068) new shares, having a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon, The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to six thousand and sixty eight (6,068) new shares, having a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each, in registered form, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an amount of six thousand and sixty eight British Pounds (GBP 6,068.-), it being understood that the contribution is to be allocated to the share capital account of the Company. Proof of the payment in cash was given to the notary by a bank certificate.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to create classes of shares in the share capital of the Company namely (i) Class A Shares, (ii) Class B Shares, (iii) Class C Shares, (iv) Class D Shares, (v) Class E Shares, (vi) Class F Shares, (vii) Class G Shares, (viii) Class H Shares, (ix) Class I Shares, and (x) Class J Shares.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to requalify the sixteen thousand (16,000) existing shares of the Company as follows: (i) ten thousand (10,000) Class A Shares, (ii) one thousand seven hundred and sixty (1,760) Class B Shares, (iii) five hundred and thirty (530) Class C Shares, (iv) five hundred and thirty (530) Class D Shares, (v) five hundred and thirty (530) Class E Shares, (vi) five hundred and thirty (530) Class F Shares, (vii) five hundred and thirty (530) Class G Shares, (viii) five hundred and thirty (530) Class H Shares, (ix) five hundred and thirty (530) Class I Shares, and (x) five hundred and thirty (530) Class J Shares, all having a nominal value of one British Pound (GBP 1) each.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed, on behalf of the Company, to the registration of the above changes.

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolves to fully restate the Articles (including a full restatement of the corporate object clause) so that the fully restated Articles shall henceforth read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Invel Real Estate Partners Lennon SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations.

3.2. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. The Company may give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any of its subsidiaries, affiliated companies or of any other company.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at sixteen thousand British Pounds (GBP 16,000.-) represented by:

(a) ten thousand (10,000) class A shares in registered form, having a nominal value of one (1) British Pound (GBP 1.-) each (the Class A Shares);

(b) one thousand seven hundred and sixty (1,760) class B shares in registered form, having a nominal value of one (1) British Pound (GBP 1.-) each (the Class B Shares);

(c) five hundred and thirty (530) class C shares in registered form, having a nominal value of one (1) British Pound (GBP 1.-) each (the Class C Shares);

(d) three hundred and thirty (530) class D shares in registered form, having a nominal value of one (1) British Pound (GBP 1.-) each (the Class D Shares);

(e) five hundred and thirty (530) class E shares in registered form, having a nominal value of one (1) British Pound (GBP 1.-) each (the Class E Shares);

(f) five hundred and thirty (530) class F shares in registered form, having a nominal value of one (1) British Pound (GBP 1.-) each (the Class F Shares);

(g) five hundred and thirty (530) class G shares in registered form, having a nominal value of one (1) British Pound (GBP 1.-) each (the Class G Shares);

(h) five hundred and thirty (530) class H shares in registered form, having a nominal value of one (1) British Pound (GBP 1.-) each (the Class H Shares);

(i) five hundred and thirty (530) class I shares in registered form, having a nominal value of one (1) British Pound (GBP 1.-) each (the Class I Shares);

(j) five hundred and thirty (530) class J shares in registered form, having a nominal value of one (1) British Pound (GBP 1.-) each (the Class J Shares).

The Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares shall together be referred to as the Shares, each being a Share.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares, such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the Class J Shares).

5.4. In the event of a reduction of the share capital through the repurchase and cancellation of a class of Shares (in the order provided in Art. 5.4), such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the Board) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and cancelled.

5.5. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.6. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board on the basis of the relevant interim accounts. The Total Cancellation Amount for each of the classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.7. Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

(i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or

(ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after

the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1)] of January and ends on the thirty-first (31)] of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. The annual General Meeting shall be held at the registered office of the Company or at any other place within the municipality of the registered office at such time as may be specified in the convening notices of the meeting.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Distributions

Art. 16. Distribution Waterfall.

16.1. In the event of a distribution on any Shares, such distributions shall be allocated always in accordance with the following:

(i) An amount equal to nought point one zero per cent (0.10%) of the nominal value of each Class A Share shall be allocated equally to the holders of all Class A Shares; then

(ii) Subject to (x) below, an amount equal to nought point one five per cent (0.15%) of the nominal value of each Class B Share shall be allocated equally to the holders of all Class B Shares; then (iii) Subject to (x) below, an amount equal to

nought point two zero per cent (0.20%) of the nominal value of each Class C Share shall be allocated equally to the holders of all Class C Shares; then

(iv) Subject to (x) below, an amount equal to nought point two five per cent (0.25%) of the nominal value of each Class D Share shall be allocated equally to the holders of all Class D Shares; then

(v) Subject to (x) below, an amount equal to nought point three zero per cent (0.30%) of the nominal value of each Class E Share shall be allocated equally to the holders of all Class E Shares; then

(vi) Subject to (x) below, an amount equal to nought point three five per cent (0.35%) of the nominal value of each Class F Share shall be allocated equally to the holders of all Class F Shares; then (vii) Subject to (x) below, an amount equal to nought point four per cent (0.4%) of the nominal value of each Class G Share shall be allocated equally to the holders of all Class G Shares; then (viii) Subject to (x) below, an amount equal to nought point four five per cent (0.45%) of the nominal value of each Class H Share shall be allocated equally to the holders of all Class H Shares; then

(ix) Subject to (x) below, an amount equal to nought point five zero per cent (0.50%) of the nominal value of each Class I Share shall be allocated equally to the holders of all Class I Shares; then

(x) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class of Shares in reverse alphabetical order (i.e. first the Class J Shares, then, if no Class J Shares are in existence, the Class I Shares, and in such continuation until only Class A Shares are in existence).

16.2. Any distribution amount payable on any class of Shares, unless specifically declared as payable, shall accrue and accumulate and shall be paid by the Company upon redemption of such class of Shares.

VII. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VIII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above.

Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

IX. Definitions

Available Amount in relation to each class of reemable shares	<p>means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) attributable to that class (subject to the provisions of Art. 16) to the extent the shareholder would have been entitled to distributions in accordance with Art. 16, increased by (i) any freely distributable reserves (including, for the avoidance of doubt, the share premium reserve and assimilated premiums such as amounts booked under the account 115 (apport en capitaux propres non rémunéré par des titres) of the Luxembourg standard Chart of Accounts) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law, but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles or in the reasonable opinion of the Board set aside to cover running costs of the Company, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without, for the avoidance of doubt, any double counting), so that:</p> $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ <p>Whereby: AA = Available Amount</p>
---	---

NP = net profits (including carried forward profits)
 P = any freely distributable reserves
 CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled
 L = losses (including carried forward losses)
 LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
 Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to authorise and empower any manager of the Company and any employee of Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., each acting individually, under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company to the registration of the relevant notices in respect of the above resolutions with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and to execute, deliver and perform under any documents necessary or useful for such a purpose.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EURO 2000.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le huitième jour de août,
 par devant Maître Jacques CASTEL, notaire de résidence à Grevenmacher, en remplacement de sa consoeur empêchée Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, laquelle dernière reste dépositaire du présent acte,
 s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés (l'Assemblée) de Invel Real Estate Partners Lennon S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au capital social de seize mille euros (EUR 16.000,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.187280 (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 2 mai 2014, qui en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

A COMPARU:

Invel Lennon Investment Limited, une société à responsabilité limitée constituée aux Iles Vierges Britanniques, dont le siège social est établi à HSBS Chambers, Rodus Building, Road Reef Marina, PO Box 3093, Road Town, Tortola, VG1110, Iles Vierges Britanniques, immatriculée au register of corporate affairs sous le numéro 1823879 (l'Associé Unique),

ici représenté par Monsieur Gianpiero SADDI, employé, de résidence professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Toutes les douze-mille (12.500) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dument représentées à cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour reproduit ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Modification de la devise du capital social de la Société de l'euro (EUR) à la livre sterling (GBP) conformément au taux de change EUR/GBP publié par la Banque Centrale Européenne deux jour ouvrés précédent la conversion;
2. Fixation de la valeur nominale des parts sociales de la Société à une livre sterling (GBP 1,-) chacune;

3. Augmentation du capital social de la Société afin de porter le capital social de la Société de son montant après conversion à un montant de seize mille livres sterling (GBP 16.000,-) par voie d'émission de six mille soixante-huit (6.068) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune;

4. Souscription et libération intégrale des nouvelles parts sociales par apports en numéraire de Invel Lennon Investment Limited;

5. Création de classes de parts sociales dans le capital social de la Société à savoir (i) les parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A), (ii) les parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B), (iii) les parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), (iv) les parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D), (v) les parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E), (vi) les parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F), (vii) les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), (viii) les parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H), (ix) les parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I) et (x) les parts sociales de classe J (les Parts Sociales de Classe J) ayant une valeur nominale de une livre Sterling (GBP 1,-) chacune;

6. Requalification des parts sociales existantes de la manière suivante: (i) dix mille (10.000) Parts Sociales de Classe A, (ii) mille sept cent soixante (1.760) Parts Sociales de Classe B, (iii) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe C, (iv) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe D, (v) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe E, (vi) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe F, (vii) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe G, (viii) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe H, (ix) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe I et (x) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe J, toutes d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune et souscription des parts sociales par l'Associé Unique;

7. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder au nom de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus;

8. Modification et refonte intégrale des statuts de la Société;

9. Délégation de pouvoirs; et

10. Divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier la devise du capital social de la Société de l'euro (EUR) à la livre sterling (GBP) avec effet à la date du présent acte au taux de change de EUR 1 = GBP 0.79 publié par la Banque Centrale Européenne le 6 août 2014.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de fixer la valeur nominale des parts sociales de la Société à une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

L'Associé Unique décide par ailleurs, en conséquence de la résolution ci-dessus, d'affecter une partie du montant du capital social de la Société représentant un montant de quatre-vingt-dix neuf Pence (GBP 0,99) au compte de prime d'émission de la Société.

L'Associé Unique prend acte que, par conséquent, le capital social de la Société est désormais fixé à neuf mille neuf cent trente-deux livres sterling (GBP 9,932), représenté par neuf mille neuf cent trente-deux (9.932) parts sociales, ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six mille soixante-huit livres sterling (GBP 6.068) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de neuf mille neuf cent trente-deux livres sterling (GBP 9,932.99) représenté par neuf mille neuf cent trente-deux (9.932) parts sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, à seize mille livres sterling (GBP 16.000,-) par voie d'émission de six mille soixante-huit (6.068) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

Souscription - Libération

Sur ces faits,

L'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux six mille soixante-huit (6,068) nouvelles parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire de six mille soixante-huit livres sterling (GBP 6.068), étant entendu que l'apport sera affecté au compte de capital social de la Société. Preuve de la libération de l'augmentation de capital a été donnée au notaire par un certificat bancaire.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de créer des classes de parts sociales dans le capital social de la Société à savoir (i) les Parts Sociales de Classe A, (ii) les Parts Sociales de Classe B, (iii) les Parts Sociales de Classe C, (iv) les Parts Sociales de Classe

D, (v) les Parts Sociales de Classe E, (vi) les Parts Sociales de Classe F, (vii) les Parts Sociales de Classe G, (viii) les Parts Sociales de Classe H, (ix) les Parts Sociales de Classe I et (x) les Parts Sociales de Classe J.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de requalifier les seize mille (16.000) parts sociales existantes de la Société de la manière suivante: (i) dix mille (10.000) Parts Sociales de Classe A, (ii) mille sept cent soixante (1.760) Parts Sociales de Classe B, (iii) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe C, (iv) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe D, (v) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe E, (vi) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe F, (vii) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe G, (viii) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe H, (ix) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe I et (x) cinq cent trente (530) Parts Sociales de Classe J, toutes d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus et accorde pouvoir et autorité à tout gérant de la Société pour procéder au nom de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus.

Septième résolution

L'Associé Unique décide de reformuler complètement les Statuts (y compris une refonte complète de la clause d'objet social) de sorte qu'ils aient désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

1. Dénomination. Le nom de la société est "Invel Real Estate Partners Lennon SARL" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations.

3.2. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. La Société peut procéder, par voie d'investissement privés, actions, obligations et autres titres représentant de la dette ou du capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts et/ou l'émission de titres de dettes, à ses filiales, sociétés affiliées, ou à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de ses filiales, sociétés affiliées ou de toutes autres sociétés.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à seize mille livres sterling (GBP 16.000,-), représenté par:

- (a) dix mille (10.000) parts sociales de classe A sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une (1) livre sterling (GBP 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe A);
- (b) mille sept cent soixante (1.760) parts sociales de classe B sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une (1) livre sterling (GBP 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe B);
- (c) cinq cent trente (530) parts sociales de classe C sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une (1) livre sterling (GBP 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe C);
- (d) cinq cent trente (530) parts sociales de classe D sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une (1) livre sterling (GBP 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe D);
- (e) cinq cent trente (530) parts sociales de classe E sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une (1) livre sterling (GBP 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe E);
- (f) cinq cent trente (530) parts sociales de classe F sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une (1) livre sterling (GBP 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe F);
- (g) cinq cent trente (530) parts sociales de classe G sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une (1) livre sterling (GBP 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe G);
- (h) cinq cent trente (530) parts sociales de classe H sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une (1) livre sterling (GBP 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe H);
- (i) cinq cent trente (530) parts sociales de classe I sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une (1) livre sterling (GBP 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe I); et
- (j) cinq cent trente (530) parts sociales de classe J sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une (1) livre sterling (GBP 1,-) chacune (les Parts Sociales de Classe J).

Les Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D, Parts Sociales de Classe E, Parts Sociales de Classe F, Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Classe H, Parts Sociales de Classe I et Parts Sociales de Classe J sont ensemble désignées comme les Parts Sociales, chacune étant une Part Sociale.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3. Le capital de la Société peut être réduit par le rachat de Parts Sociales y compris le rachat d'une ou plusieurs classes entières de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales en circulation dans cette/ces classe(s). En cas de rachats et d'annulations de classes de Parts Sociales, ces rachats et annulations s'effectueront dans le sens alphabétique inverse (en commençant par la classe J).

5.4. Dans l'éventualité d'une diminution du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de Parts Sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.4), cette classe de Parts Sociales donne droit à leurs détenteurs au Montant Disponible proportionnellement à leur participation dans cette classe (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation que le Conseil déterminera) et les détenteurs de Parts Sociales de la classe de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société une montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour chaque Part Sociale qu'ils détiennent dans la classe concernée et annulée.

5.5. La Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales en circulation dans la classe de Parts Sociales qui doit être rachetée et annulée.

5.6. Le Montant Total d'Annulation est un montant déterminé par le Conseil sur la base des comptes intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des classes J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la classe concernée au moment de l'annulation de la classe en question sauf si l'assemblée générale des associés en décide autrement de la manière prévue pour la modification des Statuts, à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.7. Lors du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la classe de Parts Sociales concernée, la Valeur d'Annulation Par Part Sociale devient échu et exigible par la Société.

6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
- 6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.
- 6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.
- 6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.
- 6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

7. Gestion - Représentation

7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2 Procédure

8.2.1 Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

8.2.2 Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

8.2.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

8.2.4 Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

8.2.5 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, étant précisé que si les Associés ont nommés un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B doit voter en faveur de la résolution. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

8.2.6 Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

8.2.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3 Représentation

8.3.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

8.3.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

9. Associé(s)

11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

11.1 Pouvoirs et droits de vote

11.1.1 Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

11.1.2 Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

11.1.3 Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

10. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

13.2 Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

(iii) L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social de la Société ou en tout autre endroit au sein de la commune du siège social et à l'heure indiquée dans la convocation.

14. Commissaires / réviseurs d'entreprises.

14.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2 Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

15. Affectation des bénéfices.

15.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

Distributions

16. Distribution en Cascade.

16.1 Dans le cas d'une distribution sur des Parts Sociales, ces distributions seront toujours effectuées conformément à ce qui suit:

(i) un montant de zéro virgule dix pour cent (0,10%) de la valeur nominale de chacune des Parts Sociales de Classe A sera affecté de manière égale entre les propriétaires de toutes les Parts Sociales de Classe A; puis,

(ii) sous réserve du point (x) ci-dessus, un montant de zéro virgule quinze pour cent (0,15%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe B sera affecté de manière égale entre les propriétaires de toutes les Parts Sociales de Classe B, puis, (iii) sous réserve du point (x) ci-dessus, un montant de zéro virgule vingt pour cent (0,20%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe C sera affecté de manière égale entre les propriétaires de toutes les Parts Sociales de Classe C, puis,

(iv) sous réserve du point (x) ci-dessus, un montant de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe D sera affecté de manière égale entre les propriétaires de toutes les Parts Sociales de Classe D, puis,

(v) sous réserve du point (x) ci-dessus, un montant de zéro virgule trente pour cent (0,30%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe E sera affecté de manière égale entre les propriétaires de toutes les Parts Sociales de Classe E, puis,

(vi) sous réserve du point (x) ci-dessus, un montant de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe F sera affecté de manière égale entre les propriétaires de toutes les Parts Sociales de Classe F, puis, (vii) sous réserve du point (x) ci-dessus, un montant de zéro virgule quarante pour cent (0,40%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe G sera affecté de manière égale entre les propriétaires de toutes les Parts Sociales de Classe G, puis, (viii) sous réserve du point (x) ci-dessus, un montant de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe H sera affecté de manière égale entre les propriétaires de toutes les Parts Sociales de Classe H, puis,

(ix) sous réserve du point (x) ci-dessus, un montant de zéro virgule cinquante pour cent (0,50%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe I sera affecté de manière égale entre les propriétaires de toutes les Parts Sociales de Classe I, puis,

(x) le solde de tout montant distribué sera intégralement affecté aux propriétaires de la dernière classe dans l'ordre alphabétique inversé (i.e. en premier les Parts Sociales de Classe J, puis, s'il n'y a aucune Part Sociale de Classe J existante, les Parts Sociales de Classe I et ainsi de suite jusqu'à ce que seules les Parts Sociales de Classe A existent).

16.2 Tout montant de distribution payable sur une classe de Parts Sociales, sauf s'il est précisément déclaré comme payable, s'accumulera et sera payé par la Société au moment du rachat de cette classe de Parts Sociales.

Dissolution - Liquidation

17.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

Dispositions générales

18.1 Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2 Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Définitions

Montant Disponible relatif à chaque classe de parts sociales rachetables	<p>Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) attribuable à cette classe de Parts Sociales (sous réserve des stipulations de l'article 16) dans la mesure où l'associé aurait eu droit à des distributions conformément à l'article 16, augmenté (i) des réserves librement distribuables (y compris, pour éviter tout doute, la réserve de prime d'émission et de primes assimilés tels que les montants comptabilisés au compte 115 (apport en capitaux propres non rémunéré par des titres) du plan comptable standard luxembourgeois) et (ii), le cas échéant, par le montant de la réduction de capital social relative à la classe de Parts Sociales à annuler et dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi, mais réduit par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts ou mises de côté afin de couvrir les frais de la Société sur décision raisonnable du Conseil, chaque fois ainsi que définie dans les comptes intermédiaires concernés (afin d'éviter tout doute, sans double comptage) de sorte que:</p> $MD = (B + P + CR) - (L + LR)$ <p>Par lequel:</p> <p>MD = Montant Disponible</p> <p>B = les bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)</p> <p>P = toute réserve librement distribuable</p> <p>CR = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de réserve légale relative à la classe de Parts Sociales à annuler</p> <p>L = les pertes (y compris les pertes reportées)</p> <p>LR = toutes sommes à placer en réserve conformément aux exigences de la loi ou des Statuts</p>
Comptes Intérimaires	signifie les comptes intermédiaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.
Date des Comptes Intérimaires	signifie la date au maximum huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales concernée.

Huitième résolution

L'Associé Unique décide d'autoriser et de donner pouvoir à tout gérant de la Société et à tout employé de Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., chacun agissant individuellement, sous sa seule signature, afin de procéder pour le compte de la Société au dépôt des notifications concernant les résolutions qui précèdent auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, et de délivrer et de s'acquitter de tous les documents nécessaires ou utiles à cet effet.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont d'environ EUR 2000.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

En foi de quoi le présent acte notarié est passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: G. Saddi et J. Castel

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 août 2014. Relation: LAC/2014/38242. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Référence de publication: 2014147436/838.

(140168332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2014.

Fast Fashion Brand Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 190.321.

STATUTES

In the year two thousand fourteen, on the second day of September.

Before the undersigned, Francis KESSELER, a notary resident in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

VVM Investments LLC, a limited liability company established under the laws of the Russian Federation, having its registered address at 184 Stachki Avenue, Rostov-on-Don, 344090, Rostov District, Russian Federation and registered with the Russian Unified State Register of Legal Entities under number 1146194005473,

here represented by Mrs Sophie HENRYON, private employee, whose professional address is Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given in Rostov-on-Don, on 29 August 2014.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Fast Fashion Brand Investment S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by

subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form without nominal value.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholders

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its manager[s] and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m.. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number,

powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2014

Subscription and payment

VVM Investments LLC, represented as stated above, subscribes for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form without nominal value and agrees to pay them in full by a contribution in kind in an amount of two million five hundred forty four thousand two hundred ten euros and nine cents (EUR 2,544,210.9), consisting in four thousand six hundred and fifty four (4,654) ordinary registered shares held by VVM Investments LLC, representing 58,18% of all issued and outstanding shares in the share capital of Open Joint Stock Company Gloria Jeans, a company established under the laws of the Russian Federation having its registered address at 184 Stachki Avenue, Rostov-on-Don, 344090, Rostov District, Russian Federation and registered with the Russian Unified State Register of Legal Entities under number 1026104024737 (the Contribution in Kind).]

Twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) will be allocated to the share capital of the Company, while the remaining amount of two million five hundred thirty one thousand seven hundred ten euros and nine cents (EUR 2,531,710.9) will be allocated to the Company's share premium account;

VVM Investments LLC is referred to as the Sole Shareholder or Contributor.

The value of the Contribution in Kind is evidenced by a certificate, issued on 29 August 2014 by the relevant Contributor and the management of the company which is the issuer of the relevant contributed shares.

The certificate states inter alia (i) that the relevant Contributor is the sole owner of the Contribution in Kind it contributes and has the power to dispose of it; (ii) the value of the relevant Contribution in Kind and that no material changes have occurred which may have depreciated the relevant Contribution in Kind made to the Company; (iii) that the relevant Contribution in Kind is freely transferable and is not subject to any judicial or other proceedings or the object of any third-party rights which are likely to reduce its value; all formalities for the transfer of the full ownership of the relevant Contribution in Kind have been or will be carried out, and when the relevant Contribution in Kind is contributed to the Company, the latter will become its full owner.

Each certificate will remain attached as a schedule to this deed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately three thousand euro (EUR 3,000.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. Mr Alexeandre Taskiran, Director & Chief Financial Officer, born on the 24th of April 1968 in Turkey and having its address at 18, Route d'Echternach L-6114 Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, is appointed as manager of the Company for an indefinite period.

2. The registered office of the Company is located at 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Esch-sur-Alzette, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le deuxième jour de septembre,

Par devant le soussigné Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

VVM Investments LLC, une société régie par les lois de la Fédération Russie, ayant son siège social à 184 Stachki Avenue, Rostov-on-Don, 344090, Rostov District, Russian Federation et inscrite au Russian Unified State Register of Legal Entities sous le numéro 1146194005473,

représenté par Madame Sophie HENRYON, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée à Rostov-onDon, le 29 août 2014.

Après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Fast Fashion Brand Investment S.à r.l." (la Société).

La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées, ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux ou limités pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil est donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature la signature individuelle d'un quelconque gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associés

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Lorsque des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société dans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-dessus. Elles porteront la date de la dernière signature reçue avant l'expiration du délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Ecrites des Associés est considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. Si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 14. Commissaires / réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) Le Conseil établit des comptes intérimaires;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) le Conseil doit décider de distribuer les dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des

résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2014.

Souscription et libération

VVM Investments LLC, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sans mention de valeur nominale, et les libérer intégralement par un apport en nature d'un montant de deux millions cinq cent quarante-quatre mille deux cent dix euros et neuf cents (EUR 2.544.210,9), qui consiste en quatre mille six cent cinquante-quatre (4,654) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale détenues par VVM Investments LLC, représentant 58,18% des parts sociales émises et en circulation qui composent le capital de la société Open Joint Stock Company Gloria Jeans, une société régie par les lois de la Fédération Russie, ayant son siège social à 184 Stachki Avenue, Rostov-on-Don, 344090, Rostov District, Russian Federation et inscrite au Russian Unified State Register of Legal Entities, sous le numéro 1026104024797 (the l'Apport en Nature).]

Douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) seront affectés au capital social de la Société, le montant restant de deux millions cinq cent trente et un mille sept cent dix euros et neuf cents (EUR 2.531.710,9) sera affecté à la prime d'émission;

VVM Investments LLC est désigné comme l'Associé ou l'Apporteur.

La valeur de chaque Apport en Nature est prouvée par un certificat, émis en date du 29 août 2014 par l'Apporteur pertinent et l'organe de gestion de la société émettrice des actions apportées.

Le certificat énonce entre autres (i) que l'Apporteur en question est le seul propriétaire des actions apportées et a le pouvoir d'en disposer; (ii) la valeur de l'Apport en Nature en question et que il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient pu déprécier l'Apport en Nature fait à la Société; (iii) que l'Apport en Nature en question est librement cessible et n'est pas sujet à des procédures judiciaires ou autres ou l'objet de droits de parties tierces susceptibles de réduire sa valeur; toutes les formalités pour le transfert de la propriété légale de l'Apport en Nature en question ont été ou seront exécutées et quand l'Apport en Nature en question est apporté à la Société, cette dernière en deviendra le plein propriétaire.

Chaque certificat restera annexé à cet acte.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à trois mille euros (3.000,€)

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Monsieur Alexander Taskiran, directeur et directeur financier, né le 24 avril 1968 en Turquie ayant son adresse à 18, Route d'Echternach L-6114 Junglinster, Grand Duché du Luxembourg est nommé en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée.

2. Le siège social de la Société est établi au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signé: Henryon, Kesslerer.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 septembre 2014. Relation: EAC/2014/11880. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014146703/525.

(140167326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2014.

C.M. Attert, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8710 Boevange-sur-Attert, 15-17, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 34.218.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014147988/9.

(140169206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2014.

Loisirs Ré, Loisirs Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, rue du Puits Romain.
R.C.S. Luxembourg B 163.885.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Référence de publication: 2014146837/10.

(140167339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2014.

Pulsion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 3, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 21.269.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg au siège social, le 12 Septembre 2014 que les résolutions suivantes ont été adoptées par les associés représentant l'intégralité du capital social:

*Résolutions**1^{ère} résolution*

Nous avons constaté la démission comme administrateur en date du 25/07/2013 de Monsieur JACOB Thierry, demeurant à L-1931 Luxembourg, 25, Avenue de la Liberté.

2^{ème} résolution

Nous avons constaté la démission comme administrateur en date du 25/07/2013 de Madame GEHLEN Mireille, demeurant à L-1931 Luxembourg, 25, Avenue de la Liberté.

3^{ème} résolution

Monsieur WINANDY François, demeurant à L-2343 Luxembourg, 104, rue des Pommiers, est nommé comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2020.

4^{ème} résolution

Madame TRINEL Caroline, demeurant à L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins, est nommée comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2020.

5^{ème} résolution

Monsieur TRINEL Robert Gaston, demeurant à F-94100 Saint-Maur-des-Fossés, 17, Saint Fiacre, est réélu comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2020.

6^{ème} résolution

Monsieur DUMMONG Jeff, demeurant à L-5366 Munsbach, 136, Rue Principale est réélu comme commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2020.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Septembre 2014.

Référence de publication: 2014143690/33.

(140162753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2014.